



PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

3  
COPIE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA CORSE  
Direction de l'Organisation des Soins  
Affaire suivie par Caroline Gnacadja

Arrêté N° 2019-515 du 25 septembre 2019  
Etablissant la liste des médecins agréés de Corse-du-Sud  
pour la période du 01 octobre 2019 au 01 octobre 2022

*La préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud,  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite,  
Chevalier du Mérite Agricole,  
Chevalier des Palmes Académiques*

VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles R.4127-100 et R.4127-108 ;

VU le décret modifié n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admissions aux emplois publics et régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret modifié n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires;

VU le décret modifié n°88-3386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret du 27 avril 2018 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER en qualité de préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud ;

VU l'arrêté N° 2019-246 du 24 juin 2019 modifiant la liste des médecins agréés de la Corse-du-Sud pour la période du 01 octobre 2016 au 01 octobre 2019

VU la consultation du 6 septembre 2019 auprès des médecins du département de la Corse-du-Sud pour figurer sur la liste des médecins agréés ;

VU l'avis rendu le 23 septembre 2019 par le syndicat des Médecins Généraux de France de la Corse-du-Sud ;

VU l'avis rendu le 25 septembre 2019 par la Confédération des Syndicats Médicaux Français de la Corse-du-Sud ;

VU l'avis rendu le 23 septembre 2019 par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Corse-du-Sud ;

CONSIDERANT que l'agrément des médecins désignés par l'arrêté préfectoral susvisé vient à expiration le 30 septembre 2019 ;

Annexe à l'arrêté N° 2019-515 du 25 septembre 2019  
établissant la liste des médecins agréés de la Corse-du-Sud

MEDECINE GENERALE

ANCHETTI François	Centre Hospitalier d'Ajaccio Hôpital Eugénie Bd Pascal Rossini BP 411 Tel : 04.95.29.63.31 ; 04.95.29.63.26 ; 04.95.29.94.62 ; 06.27.24.13.58 francois.anchetti@ch-ajaccio.fr; sec.usld4@ch-ajaccio.fr	20303 AJACCIO CEDEX
ANTONINI Jean Michel	4 rue Prosper Mérimée Tel : 04.95.21.12.69 Fax : 04.83.07.50.33 jm@docteurantonini.net	20000 AJACCIO
APPIETTO Roland	10 Avenue Maréchal Moncey Tel : 04.95.20.35.56 Fax : 04.95.20.97.35 scpexpertisesmedicalescorse@orange.fr	20090 AJACCIO
BALLEJOS Richard	Place de l'Eglise Tel : 04.95.10.80.49 06.03.15.61.56 Fax : 04.88.04.97.65 r.ballejos.expertises@gmail.com	20167 AFA
CARROLAGGI J. Paul	Rés. du 1 <sup>er</sup> Consul Bâtiment C2 Rue de Candia Tel : 04.95.20.36.50 ; 06.09.06.72.41 dr.carrolaggi@wanadoo.fr	20090 AJACCIO
CASANOVA René	19 Bd J & B Maglioli Tel : 04.95.22.05.04 casanova.rene@orange.fr	20000 AJACCIO
CUCCHI CHIARELLI M.A	15 Rue Jean Jaurès Tel: 04 95 70 05 65 Fax: 04 95 70 66 97 ccm.groupement-medical@orange.fr	20137 PORTO VECCHIO
DAHAN Thierry	Groupe scolaire Tel: 04.95.24.44.46; 06.08.74.57.33 Fax: 04.86.06.10.34 thierry@docteurdahan.com	20148 COZZANO
DODDOLI Laurent	Maison Moretti Avenue Noel Franchini Tel : 04.95.20.27.04 Fax : 24.95.20.98.53 scmneridoddoli@gmail.com	20090 AJACCIO

MINICONI Charles	Rés. D'Ajaccio Bâtiment B Rue Nicolas Peraldi Tel : 04.95.23.41.21 charles.miniconi@gmail.com	20090 AJACCIO
MONDET Bastien	Immeuble Le Caducée Tel : 04.95.71.41.58	20 144 STE LUCIE P°V°
NERI Jean Marc	Maison Moretti Avenue Noel Franchini Tel : 04.95.20.27.04 Fax : 04.95.20.98.53 scmneridoddoli@gmail.com	20090 AJACCIO
PAOLANTONI BOUISSET M. Laure	63 Cours Napoléon Tel : 04.95.22.49.52 Fax : 04.95.23.45.62 marielaure.paol@free.fr	20000 AJACCIO
TAFANI Jean-Paul	Résidence des Iles Le Malte A Route Des Sanguinaires Tel : 04.95.74.67.29 ; 06 74 40 97 83 jean-paul.tafani@wanadoo.fr	20000 AJACCIO
<b>MALADIES INFECTIEUSES</b>		
ABINO J. François	5, Bd François Salini Tel : 06 16 40 20 57	20 000 AJACCIO
<b>MEDECINE INTERNE</b>		
ABINO J. François	5, Bd François Salini Tel : 06 16 40 20 57	20 000 AJACCIO
<b>ANGEIOLOGIE</b>		
PARAVISINI J. Marc	Centre hospitalier d'Ajaccio 27 Avenue Impératrice Eugénie Tel : 04.95.29.90.45 jm.paravisini@ch-ajaccio.fr	20 303 AJACCIO CEDEX
<b>CARDIOLOGIE</b>		
PARAVISINI François	Centre médical 28 bd Pascal Rossini Tel : 04.95.21.70.33 Fax : 04.95.21.67.43 francois-paravisini@orange.fr	20000 AJACCIO
<b>CHIRURGIE GENERALE</b>		
CAPOBIANCO Christian	3 Rue Pierre Bonardi Tel : 06.11.52.89.66 capobianco.christian@orange.fr	20090 AJACCIO





PREFET DE LA HAUTE-CORSE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE

**Arrêté préfectoral n° 2020-60 en date du 4 Mars 2020**  
**Portant modification de l'arrêté n°2019-459 du 29 Août 2019 établissant la liste des médecins agréés de Haute-Corse pour la période du 22 mars 2019 au 22 mars 2022**

LE PREFET DE LA HAUTE-CORSE

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles R. 4127-100 à R.4127-108 ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986, modifié par le décret 2013-447 du 30 mai 2013 - art.1, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admissions aux emplois publics et régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

VU le décret n°88-3386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012-145-0015 modifié en date du 24 mai 2012 fixant la liste des médecins agréés généralistes et spécialistes de la Haute-Corse ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-535 en date du 6 octobre 2015 établissant la liste des médecins agréés de Haute Corse pour la période du 08/10/2015 au 07/10/2018 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-2018 du 30 mai 2016 portant modification de l'arrêté 2015-535 du 6 octobre 2015 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018-540 en date du 17 octobre 2018 portant prorogation de l'agrément de la liste des médecins agréés généralistes et spécialistes de Haute-Corse ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-140 du 9 avril 2019 portant modification de l'arrêté 2019-137 du 22 mars 2019 établissant la liste des médecins agréés de Haute-Corse ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-459 du 29 août 2019 portant modification de l'arrêté 2019-140 du 9 avril 2019 établissant la liste des médecins agréés de Haute-Corse ;

VU la demande du Docteur Morgane ROBIN-MOYSAN en date du 21 octobre 2019, installée à Basta en qualité de médecin généraliste, en vue d'être inscrite sur la liste des médecins agréés de Haute-Corse, qualifié en médecine générale ;

Vu l'avis des Syndicats de médecins du 16 janvier 2020;

Vu l'avis du Conseil de l'Ordre des médecins 18 février 2020 ;

SUR proposition conjointe du secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse et de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse,

## ARRÊTÉ :

### Article 1<sup>er</sup> :

La liste départementale des médecins agréés généralistes et spécialistes de Haute-Corse, prévue à l'article 1<sup>er</sup> du décret n°86-442 susvisée, est modifiée et arrêtée, comme il est indiqué dans l'annexe jointe.

### Article 2 :

L'agrément est prononcé à la date du présent arrêté et délivré jusqu'au 22 mars 2022, date de renouvellement de l'arrêté nommant les médecins agréés dans le département de Haute-Corse.

### Article 3 :

Un recours gracieux peut être formé contre le présent arrêté auprès du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Corse ainsi qu'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans le délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Corse, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de Haute-Corse.

### Article 5 :

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de la justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de sa modification ou de sa publication.

## **ARRONDISSEMENT DE BASTIA**

### **MEDECINE GENERALE**

BELGODERE Danielle	Centre Hospitalier de Bastia BP 680	20604 Bastia	Tel : 04.95.59.12.66
FANTINI Marie-Noëlle	41 BD César Campinchi	20200 BASTIA	Tel : 04.95.32.15.06
JOCHMANS Godefroy	Rue Principale	20217 SAINT-FLORENT	Tel : 04.95.37.00.04
BALLEJOS Richard	RES Plein Soleil – Bât D 4 avenue Paul Giacobbi	20600 BASTIA	Tel : 04.95.33.12.12
GANDOLFI-SCHEIT	RES Terralbore – Bât B Rte St-Exupéry	20600 BASTIA	Tel : 04.95.30.26.81
MONDOLONI-LEONELLI Laurence	Route de la Gare - Casamozza	20290 LUCCIANA	Tel : 04.95.34.17.44
MARCHAND Philippe	Hameau de Piazza	20228 LURI	Tel : 04.95.55.62.83
SPAMPANI Alain	55 Boulevard Graziani	20200 BASTIA	Tel : 04.95.34.14.44
TORRE Marie-Elisabeth	Route du Lancone - Casatorra	20620 BIGUGLIA	Tel : 04.95.30.73.33
AMBROGI-CASTA Marie-Catherine	606 Avenue de la Libération	20600 BASTIA	Tel : 04.95.33.04.50
MORETTI-MAZZACAMI Félicité	Centre Hospitalier de Bastia Falconaja	20600 BASTIA	Tel : 04.95.33.35.08
ROBIN-MOISAN Morgane	RES Plein Soleil – Bât D 4 avenue Paul Giacobbi	20600 BASTIA	Tel : 04.95.33.12.12

### **CHIRURGIE GENERALE**

PAOLI François	Hôpital Falconaja 3 <sup>e</sup> étage Service de Chirurgie Consultations externes	20604 BASTIA Cedex	Tel : 04.95.34.44.98
----------------	--	--------------------	----------------------

### **CHIRURGIE VASCULAIRE**

AOUN Fernand	CH Bastia – Service chirurgie vasculaire	20604 BASTIA Cedex	Tel : 04.95.59.10.78
--------------	---	--------------------	----------------------

### **CANCEROLOGIE**

COLLERY Philippe	Rue Marcel Paul	20200 BASTIA	Tel : 04.95.55.39.54
------------------	-----------------	--------------	----------------------

### **CARDIOLOGIE**

MASSIANI Pierre	L'aiglon Bat.B 3ème étage ,8 rue Chanoine Colombani	20200 BASTIA	Tel : 04.95.58.00.18
BENSALAH Abdelkader	Centre Hospitalier de Bastia	20604 BASTIA Cedex	Tel : 04.95.59.11.09

